

L'actu du jour

École et collège : ce qui va changer cette année

Aujourd'hui, 10 millions d'élèves du primaire et du collège ont effectué leur rentrée scolaire. *1jour1actu* t'explique les 4 grandes mesures prises par le nouveau ministre de l'Éducation.



La rentrée scolaire sur l'île de la Réunion n'a pas eu lieu aujourd'hui... mais il y a 15 jours ! Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, y était. Il a rencontré ces élèves de l'école primaire Michel-Debré. (© Richard Bouhet / AFP)

Ce matin, comme 6 791 700 élèves de primaire et 3 340 100 collégiens, **tu as fait ta rentrée scolaire**. Peut-être as-tu déjà remarqué **des changements par rapport à l'année dernière** ? Par exemple, y avait-il de **la musique** pour t'accueillir dans ton établissement ? Cette disposition n'était pas obligatoire, mais Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, l'a recommandée car **il veut développer l'apprentissage de la musique** à l'école.

Plus d'argent pour l'école

Le ministre a pris **4 grandes mesures**. Il les a annoncées mardi dernier et elles **entrent en vigueur** dès cette rentrée. Lors de son intervention, il a aussi indiqué que **le président de la République** veut mettre plus d'argent dans l'éducation : **le budget du ministère** devrait atteindre **50,5 milliards d'euros** !

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que **4 grandes mesures annoncées mardi dernier** par Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, vont être appliquées dès cette rentrée scolaire.

4 jours d'école ou 4,5 ?

L'école primaire est concernée par **2 mesures**. La première porte sur **les rythmes scolaires**. L'an dernier, les écoles travaillaient 4,5 jours. Cet été, **les communes** ont eu la possibilité **de modifier** leur organisation. Ainsi, si tu habites à Perpignan, Dunkerque ou Versailles, tu as dû être surpris(e) ce matin : ta semaine ne compte plus que 4 jours d'école au lieu de 4,5, comme l'année passée.

Moins d'inégalités entre élèves

La deuxième mesure porte sur **les classes de CP dans les zones défavorisées**, les REP+. Les CP seront dédoublés. Cela signifie que le nombre d'enfants par classe sera diminué. Les élèves auront de meilleures conditions pour travailler et les professeurs auront plus de temps à consacrer à chacun. D'après le ministre, c'est un moyen **de réduire les inégalités** entre tous les élèves du territoire français.

Place aux langues

Les 2 dernières mesures concernent **le collège**. L'une porte sur le latin et le grec, 2 langues anciennes qui **bénéficieront de plus d'heures d'enseignement**. Il a été montré que plus on maîtrise ces langues, plus l'apprentissage du français est facile. Par ailleurs, **les classes bilangues** font leur retour. Les collégiens y apprennent **2 langues vivantes dès la classe de 6e** au lieu d'une seule. Enfin, la dernière mesure concerne **les devoirs** : après les vacances de Toussaint, **ils devraient être faits au sein du collège**.

Myriam Martelle

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)